

## **MODIFICATION DE LA COMMISSION DE GESTION**

### **SICAV AMEN**

Société d'investissement à capital variable

Agrément du Ministre des Finances du 07 mars 1992

Agrément du CMF de changement de catégorie du 20 février 2018

**Siège social :** Siège Amen Bank, Tour C, Avenue Mohamed V -1002- Tunis

SICAV AMEN porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, réuni le 27 juin 2024, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, payée en faveur d'AMEN INVEST, en la portant de 0,2% TTC à 0,3% HT de l'actif net l'an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 05 août 2024.